

d'assistance publique chaque fois qu'on augmente les pensions de sécurité de la vieillesse, comme il est prévu dans la loi; en fait, cela s'applique dans l'Alberta.

L'hon. M. Munro: Selon le Régime d'assistance publique du Canada, c'est la province qui détermine quand une personne est dans le besoin. Si le gouvernement fédéral se basait sur l'une quelconque de ses politiques pour verser davantage à des personnes qui reçoivent des prestations de la province, celle-ci pourrait alors réduire les versements qu'elle accordait jusque-là. Nous décourageons habituellement les provinces d'agir ainsi, mais elles sont libres de le faire.

L'hon. M. Lambert: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire quel avantage il y a aux augmentations pour compenser le coût de la vie aux termes du programme de sécurité de la vieillesse, si, d'une part, l'argent est versé en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse et, d'autre part, retiré par les provinces aux termes du Régime d'assistance publique du Canada?

L'hon. M. Munro: J'espère bien que les provinces ne le font pas.

L'hon. M. Lambert: Si, elles le font.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

LA MAINMISE D'INFORMATION CANADA

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. L'avenir de l'Office national du film restant un sujet de préoccupation constant, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'il ne sera pas absorbé par Information Canada? S'engagera-t-il aussi à faire une déclaration le plus tôt possible pour préciser le rôle que jouera à l'avenir l'Office national du film?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, il n'a jamais été question et il n'est pas question que l'agence devant être créée, et qui s'appellera Information Canada, absorbe l'Office national du film. Et je m'étonne que la question me soit posée par un député qui a entendu la déclaration que j'ai faite l'autre jour et dont pas une seule phrase ne peut être interprétée dans le sens qu'il indique.

[Traduction]

M. Burton: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné le caractère

[L'hon. M. Lambert.]

incomplet de l'étude qui a été faite sur l'Office du film et les lacunes que comportait la déclaration du ministre la semaine dernière, le ministre a-t-il examiné plus à fond le point de vue des employés de l'ONF depuis lors? Envisage-t-il de maintenir l'effectif du personnel du service de la production à un niveau plus élevé qu'il ne l'a indiqué à la Chambre la semaine dernière?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, les réductions de personnel qu'on a dû effectuer, par suite de la politique d'austérité du gouvernement, étaient inévitables. Je les ai décrites comme telles dans la déclaration que j'ai faite. Mais je m'étonne encore une fois que la question me soit posée sous cette forme par un député qui a entendu la déclaration dans laquelle je disais précisément qu'une politique globale du cinéma était en train d'être élaborée.

[Traduction]

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LA TENEUR DU RAPPORT SAUMIER

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): J'espère que le ministre ne sera pas surpris de cette question. Demandra-t-il que le rapport Saumier soit envoyé au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts afin que la question de l'Office du film et certaines des opinions contradictoires du rapport Saumier et du commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. McPherson, puissent être réexaminées dans le cadre d'une politique culturelle pour le Canada?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, toute la politique relative à l'Office national du film ainsi que les considérations budgétaires pertinentes seront étudiées par le comité au moment où les prévisions budgétaires de l'Office national du film lui seront déferées.

LES REDEVANCES EXIGÉES DES USAGERS

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Je veux poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Le ministre modifiera-t-il à l'égard de l'Office national du film la politique dictée par le programme d'austérité, qui impose des frais à tous les usagers de films, institutions publiques, éducatives ou religieuses?